STONEGEL

HYDROFUGE DE SURFACE HYDROFUGE EN PHASE AQUEUSE ET SOUS FORME DE GEL, A BASE D'UN MELANGE DE SILANE-SILOXANE (25%) – RAPPORT DU CSTC N° HD-340/133-140

Application

STONEGEL est utilisé afin de diminuer l'infiltration d'humidité dans poreux maçonnerie et des constructions en béton tout en conservant la perméabilité à la vapeur d'eau. Grâce à la diminution de l'infiltration d'humidité, les matériaux s'encrassent moins rapidement et la détérioration par les pluies acides est ainsi limite. **STONEGEL** est utilisé sur les maçonneries en brique, les pierres naturelles, les pierres silicates, béton et les enduits à base de ciment. Le produit ne peut pas être utilisé sur des surfaces non-poreuses comme la pierre bleue, le marbre, la brique emailée,… **STONEGEL** ne convient pas dans le cas d'applications sur des surfaces couvertes de peintures organiques.

Description

STONEGEL est un mélange de silane-siloxane modifié à caractère thixotrope. Il est diluable dans l'eau et respecte l'environnement. En raison de sa viscosité de la nature d'un gel, le produit peut être étalé contrairement aux moyens d'imprégnation liquides classiques. En raison de cette propriété, lors du traitement d'une façade, on pourra se concentrer sans problème sur le traitement de surfaces poreuses sans risque de le voir couler sur des parties non poreuses. En cas de mise en œuvre soigneuse, il n'est dès lors pas nécessaire de protéger les châssis et les vitrages. **STONEGEL** présente l'avantage supplémentaire de ne devoir être appliqué qu'en une couche. Le produit a une grande capacité de pénétration, est résistant aux alcalis et aux U.V. et peut être appliqué sur support légèrement humide. **STONEGEL** se polymérise sous l'influence de l'humidité présente dans le support ou dans l'air pour devenir un polysiloxane sec hors-poisse. Les propriétés d'hydrofuge complet sont obtenues dans une période allant jusqu'à quatre mois après le traitement. Au début particulièrement, **STONEGEL** confère un effet de "perlage" marqué aux surfaces traitées. **STONEGEL** bénéficie des rapports de qualité et/ou des agréments suivants: rapport du CSTC N° HD-340/133-140.

Caractéristiques et propriétés

Forme	gel, blanc laiteux, transparent après séchage
Teneur en agent actif	25% silane-siloxane
Poids spécifique	+/- 1,0
Point éclair	néant
Efficacité sur brique	100%
Avant et après vieillissement accéléré	produit de la classe A
Efficacité sur pierre naturelle	44 - 100%
Avant et après vieillissement accéléré (voir le rapport du CSTC N° HD-340/133-140)	produit de la classe A, B ou D en fonction de la nature de la pierre naturelle
Diminution de la perméabilité à la vapeur d'eau après hydrofugation	<10% produit de la classe A

Mode d'emploi

Préparation

Lors de l'application de **STONEGEL,** le support doit être propre, sain et suffisamment sec conformément au § 5.4 de la NIT 140 du CSTC. Nous rappelons qu'il est conseillé de nettoyer les vieux supports salis avant de les traiter (voir les techniques de nettoyage dans la NIT 197 du CSTC et notre chapitre relatif aux produits de nettoyage. Après le nettoyage, rincer abondamment le support jusqu'à ce que le support soit exempt de poussière.

rewah n.v. • nijverheidsweg 24 • 2240 zandhoven-belgium
tel +32 (0)3 475 14 14 • fax +32 (0)3 475 10 94 • e mail: info@rewah.com • http://www.rewah.com
ondernemingsnr. 0455.818.737 • RPR Antwerpen • FORTIS: 220-0465200-24

Les joints en mauvais état, les fissures et les creux dans la pierre doivent d'abord être réparés. Il convient cependant d'attendre 8 jours avant de pouvoir entamer l'imprégnation d'un nouveau jointoyage. Les matériaux pulvérulents doivent être traités d'abord au moyen d'un produit de consolidation de notre gamme (ARTISIL SVS 75 ou ARTISIL SVS 100) afin de reconstituer la structure minérale. Après traitement avec un produit de consolidation, il faut attendre 24 heures avant d'utiliser le **STONEGEL**. En fonction de la structure des pores des matériaux à traiter, les quantités à utiliser oscillent entre 0,150 à 0,500 kg ou plus par mètre carré. Pour pouvoir estimer avec plus de précision l'efficacité du traitement, il est conseillé de procéder à un essai d'exécution préalable, suivi après 14 jours d'une mesure de l'absorption d'eau au moyen de la pipe de Karsten.

Précautions

Comme **STONEGEL** peut être étalé, moyennant la prudence voulue on pourra traiter les zones poreuses sans risque d'écoulement sur des matériaux peu ou non poreux comme la pierre bleue, le marbre, la brique émaillée,… Si du produit était répandu malgré tout accidentellement sur ces matériaux, il conviendrait de l'éliminer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé de white spirit. Les mêmes conditions s'appliquent pour le châssis et le vitrage qui doivent être protégés avant toute application avec un film de protection adéquat. En cas de doute, il est recommandé de procéder à un essai préalable, afin de déceler d'éventuelles incompatibilités et de s'assurer de l'acceptabilité visuelle de la surface traitée. En présence de sels d'efflorescence, le traitement avec **STONEGEL** est déconseillé. La pénétration complète de **STONEGEL** peut varier entre quelques heures et quelques jours, en fonction de la température ambiante et de la porosité du support. Après la pénétration, le support pourra se foncer légèrement et présenter même, dans des cas exceptionnels, une légère brillance. L'assombrissement dont il est question, peut même durer suivant la température quelques semaines. Ce phénomène disparaît à mesure que la réaction du produit s'achève. Arrêter immédiatement les travaux s'il se met soudainement à pleuvoir pendant une application et préserver les zones déjà traitées, afin que le produit ne soit pas délavé par la pluie. La température idéale pour l'application est de 5°C à 30°C. Ne pas mettre en œuvre à des températures inférieures à 5°C et sur surfaces dont la température est supérieure à 30°C.

Mise en oeuvre

Le traitement est effectué à la brosse, au rouleau en peau d'agneau ou au pistolet airless. Le produit est appliqué en une seule couche compte tenu de la consommation requise.

Informations relatives à la sécurité - Transport – Manutention et stockage - Déchets

Consulter la fiche d'information sécurité de Rewah la plus récente en matière de sécurité concernant le produit, conformément aux directives (EU) 453/2010 annexe II/A. L'information mentionnée sur la feuille d'information de sécurité précitée a été établie avec le plus grand soin possible. Elle est basée sur les connaissances disponibles à la date de son édition. Nous n'acceptons aucune responsabilité par suite de dommages ou de nuisances, de quelle que nature que ce soit, qui seraient provoqués par l'utilisation du produit concerné

Consommation

En fonction de la porosité et du sous-sol 0,150 à 0,500 kg par mètre carré.
Par exemple :

- Béton (silex) +/- 0,15 kg/m²
- Béton architectonique +/- 0,20 kg/m²
- brique +/- 0,40 kg/m²

rewah n.v. • nijverheidsweg 24 • 2240 zandhoven-belgium
tel +32 (0)3 475 14 14 • fax +32 (0)3 475 10 94 • e mail: info@rewah.com • http://www.rewah.com
ondernemingsnr. 0455.818.737 • RPR Antwerpen • FORTIS: 220-0465200-24

Conditionnement
25 kg

Transport et stockage
Transporter et stocker à l'abri du gel. Protéger le produit en son emballage contre lumière directe du soleil. Eviter le stockage aux températures de >30°C.

Stockage
Minimum 6 mois après production dans l'emballage d'origine fermé.

Considérations finales
Les données reprises dans la présente fiche de produit, les avis en matière d'application et autres recommandations sont basés sur de vastes analyses et expériences. Elles sont toutefois données sans engagement y compris en matière de responsabilités de tiers. Elles ne dispensent pas les clients d'examiner eux-mêmes les produits et le mode d'emploi en matière d'aptitude à l'emploi pour la destination visée. Les caractéristiques et propriétés indiquées concernent des valeurs et des analyses moyennes obtenues à 20°C, des tolérances étant admises. Notre service clientèle se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions. La présente fiche de produit remplace toutes les précédentes.

rewah n.v. • nijverheidsweg 24 • 2240 zandhoven-belgium
tel +32 (0)3 475 14 14 • fax +32 (0)3 475 10 94 • e mail: info@rewah.com • http://www.rewah.com
ondernemingsnr. 0455.818.737 • RPR Antwerpen • FORTIS: 220-0465200-24